INSTRUCTION COMMUNE

NIVEAU DE QUALIFICATION TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 5

OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-803/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

L'activité dans le PE 2 utilise des stations d'apprentissage. Les stations d'apprentissage sont une forme de travail en groupe, où les cadets apprennent à classer l'information présentée. Lors de l'organisation des stations d'apprentissage, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace pour que chaque cadet soit confortable et puisse écrire l'information. Lorsque les cadets arrivent à la station d'apprentissage, tous les renseignements nécessaires devraient être disponibles. Ces stations doivent être disposées assez près l'une de l'autre pour minimiser le temps de déplacement; toutefois, assez éloignées pour éviter les interruptions des autres groupes. Pour cette leçon, choisir et préparer cinq stations d'apprentissage.

Photocopier les documents qui se trouvent aux annexes I et J et mettre une copie de chacun de ces documents à la station d'apprentissage appropriée.

Les exemples d'aides didactiques disponibles à l'escadron devraient être utilisés pendant cette leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de présenter les aides didactiques car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de présenter aux cadets les différents types d'aide didactique et de confirmer que les cadets ont saisi la matière présentée.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait avoir déterminé et choisi les aides didactiques appropriées pour un sujet donné.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets sachent que le choix des aides didactiques appropriées représente une partie importante de la préparation à la leçon. L'utilisation des aides didactiques pendant une leçon contribue à stimuler l'intérêt des cadets et à leur faire comprendre et remémorer la nouvelle matière.

Point d'enseignement 1 **Décrire les aides didactiques**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

AIDES DIDACTIQUES

Les aides didactiques consistent en divers types d'appui à l'apprentissage qui font ressortir et clarifient les points d'enseignement. Parmi les aides didactiques, on retrouve les documents, l'appui verbal, les aides audiovisuelles, les simulateurs et le matériel réel. Elles peuvent être produites localement ou achetées à l'extérieur, mais elles doivent :

- être pertinentes au point d'enseignement;
- favoriser l'apprentissage; et
- être adaptées à la formation et aux besoins des cadets.

Les aides didactiques se répartissent en deux catégories :

- **Matériel d'instruction.** Le matériel d'instruction désigne tous les types d'appui à l'apprentissage qu'utilisent les instructeurs pour enseigner une leçon.
- **Matériel d'apprentissage.** Le matériel d'apprentissage désigne le matériel qu'utilisent les cadets pour participer à une leçon et comprendre la matière.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. Comment les aides didactiques favorisent-elles l'apprentissage?

Q2. Comment peut-on se procurer des aides didactiques?

Q3. Quelle différence y a-t-il entre du matériel d'instruction et du matériel d'apprentissage?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Les aides didactiques favorisent l'apprentissage en faisant ressortir et en clarifiant les points d'enseignement.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

R2. Les aides didactiques peuvent être produites localement ou achetées à l'extérieur.

R3. Le matériel d'instruction sert à l'instructeur pour enseigner la leçon, alors que le matériel d'apprentissage est utilisé par le cadet pour participer à la leçon et comprendre la matière.

Point d'enseignement 2 — **Diriger une activité où les cadets déterminent les types d'aide didactique et choisissent une aide didactique appropriée pour un sujet donné**

Durée : 45 min — Méthode : Activité en classe

CONNAISSANCES PRÉALABLES

Le dicton « une image vaut mille mots » décrit bien l'efficacité des aides didactiques. On développe constamment de nouvelles aides didactiques. Il est donc important que les instructeurs connaissent celles qui sont disponibles et qu'ils sachent quand et comment les utiliser. Quelques-unes des plus courantes sont décrites à l'annexe I.



« Montrez le leur, en le leur disant! » Les cadets retiendront ainsi plus de matière, pendant plus longtemps.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de déterminer les types d'aides didactiques et de choisir une aide appropriée pour un sujet donné.

RESSOURCES

- les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
- les feuilles de travail,
- un chronomètre,
- un dispositif de signalisation,
- des feuilles pour tableau de papier,
- des marqueurs de couleur, et
- des stylos ou des crayons.

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ

Préparer cinq stations d'apprentissage et les étiqueter comme suit : « Aides didactiques », « Appui verbal », « Aides audiovisuelles », « Simulateurs et équipement d'entraînement » et « Choisir une aide didactique ».

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Diviser les cadets en cinq groupes et demander à chaque groupe de se placer à une station d'apprentissage différente.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

2. Assigner un chef pour chaque groupe. Demander au chef de groupe de désigner un secrétaire et un lecteur.

3. Demander aux cadets de lire les feuilles de renseignements et d'en remplir une sur chaque aspect des aides didactiques. Chaque groupe ne doit remplir qu'une seule feuille de renseignements.

4. Après huit minutes, demander aux groupes de passer à la station suivante dans le sens horaire, où ils disposeront d'encore huit minutes pour remplir une feuille de renseignements.

5. Faire passer les groupes aux autres stations qui restent.

6. Demander aux cadets de partager les renseignements qu'ils ont notés à chaque station.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité sur les aides didactiques du PE 2 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-803/PG-002, chapitre 3, annexe B, appendice 3 (COREN de l'OREN 309).

OBSERVATIONS FINALES

Les aides didactiques font appel à tous nos sens, notamment la vue et l'ouïe. On entend souvent que 75 % de notre apprentissage se fait par la vue et que le fait de voir en même temps que d'entendre l'information augmente de 50 % l'information dont on se souvient. Il s'ensuit naturellement que l'utilisation d'aides didactiques favorise l'apprentissage.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Les exemples d'aides didactiques disponibles à l'escadron devraient être utilisés pendant cette leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A1-041 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes*. (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A1-042 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes. (vol. 5)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A1-043 A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (1999). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes*. (vol. 4). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A1-048 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C1-141 Dynamic Flight, Inc. *Instructional Aids and Training Technologies*. (2003). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aids/.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.